



union CFE-CGC
pôle emploi

Lettre ouverte au Président de la République...

Paris, le 23 septembre 2009

Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Il est de notre devoir de vous alerter sur la situation réelle dans laquelle se trouve l'institution Pôle emploi.

Après une campagne de publicité fondée sur des slogans (Rapide, Simple, Unique...) qui pouvait apparaître au mieux mal à propos, au pire mensongère et avec l'émergence de drames humains en augmentation chez les agents (suicides, dépressions, etc.), la situation devient de plus en plus intenable, pour les demandeurs d'emploi, pour les employeurs, pour les agents de Pôle Emploi et pour les Partenaires Sociaux.

De nombreux sites d'accueil sont sinistrés, certains demandeurs d'emploi qui se présentent dans leur agence locale ne peuvent être reçus et sont contraints d'appeler un numéro surtaxé, le désormais fameux 3949.

Alors que les agents espéraient des portefeuilles de 60 chercheurs d'emploi par conseillers, il s'avère que dans certains cas, la réalité est quatre fois supérieure.

La relation directe avec les employeurs est en partie supprimée au profit de la plateforme service téléphonique. Aurions-nous dans cette période critique trop d'offres d'emploi déposées par les entreprises ?

Les annonces d'instances de dossiers sont délibérément sous-évaluées (en terme technique, les dossiers sont non encodés). Des fermetures de sites pour traiter les dossiers en retard sont décidées au détriment de l'accueil des demandeurs d'emploi.

Des consultants d'entreprises extérieures prennent la place de certains agents de Pôle Emploi, alors que ceux-ci se trouvent placardisés.

Que dire alors des organigrammes de complaisance ? En effet, certaines personnes détachées de différents Ministères occupent des postes stratégiques, alors que des collaborateurs de Pôle Emploi se retrouvent sans activité.

Certains salariés sont déqualifiés et victimes de l'arbitraire. Certains services d'appui sont laissés en déshérence alors que pour d'autres, des mobilités géographiques et professionnelles sont imposées.

Des cadres se voient dans l'obligation de postuler sur leur propre poste et apprennent, par la suite, et par hasard, le nom de « l'heureux (se) élu(e) » qui va les remplacer.



union CFE-CGC
pôle emploi

La mise en place des sites mixtes est aussi vecteur de graves dysfonctionnements tant en terme de management qu'en terme de ressources humaines. Des échelons entiers de la ligne managériale sont abandonnés. Dans cette nouvelle configuration, que deviennent les adjoints aux directeurs et les assistants de production qui doivent se porter candidat de façon plus qu'aléatoire sur des postes tout aussi aléatoires? C'est la chronique d'une mort annoncée pour tout un encadrement intermédiaire.

L'embauche des 1840 conseillers annoncée dans votre plan d'urgence n'est pas encore effective et semble vraiment trop artificielle pour être réellement efficace. Ces nouveaux agents (CDD pour la plupart) ne sont, de toute façon, absolument pas opérationnels pour le moment.

Monsieur le Président, vous affirmiez à Mâcon, dès 2007, que « Le meilleur des deux sera proposé » aux agents de la nouvelle institution. Malheureusement, le pire est imposé et vécu par les salariés, et on ironise partout sur les promesses non tenues par le Gouvernement.

Les instances représentatives du personnel sont mal informées, le plus souvent, non consultées dans les formes requises par le code du travail et sont, de surcroît, accusées d'être responsables de tous les maux et de tous les dysfonctionnements. Il n'en est rien !

Certaines Directions régionales vont même jusqu'à menacer les instances représentatives du personnel de les assigner en justice sous prétexte qu'elles n'avalisent pas leurs choix. Cette situation n'est plus tenable !

Les élections professionnelles à venir portent en elles les germes du chaos, les dates prévues viennent encore une fois d'être repoussées. Quelle impréparation, quel amateurisme dans la gestion sociale d'un ensemble de près de 46 000 personnes !

Toutes ces difficultés ne sont pas uniquement liées à la crise, mais bien dues à l'absence de management et à l'absence d'une gestion des ressources humaines digne de ce nom.

La rapidité, la désinvolture, l'impréparation et l'incompétence de la Direction générale de Pôle Emploi qui sont, sans doute, les principales raisons de cet échec, risquent de jeter l'opprobre sur la politique menée en matière de lutte contre le chômage.

Il est temps d'appliquer une politique de l'emploi au service de l'intérêt commun, et non cet ersatz de bureaucratie matinée de centralisme ...

N'attendez pas qu'il soit trop tard et que Pôle emploi souffre du syndrome qui touche France Télécom ! Pôle emploi est jusqu'à présent garant d'une certaine paix sociale, ne laissez pas gripper cet amortisseur social essentiel à la survie économique de nombreuses familles !

Voici, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, la triste réalité de Pôle Emploi, aujourd'hui !